

PRESENTATION DES ENJEUX DE CONTINUITE ECOLOGIQUE PAR TERRITOIRE : PAYS DU BOCAGE

A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

✎ Bocage de la Rouvre et affluents

La Rouvre court ici dans un bocage préservé et ses coteaux boisés encaissés sont très favorables à l'accueil d'une avifaune riche. Les cours d'eau sont riches et diversifiés. Ils permettent l'accueil d'une faune aquatique remarquable : Truite de mer, Ecrevisse à pieds blancs et Mulette perlière trouvent ici les conditions favorables à leur développement.

✎ Bocage du Domfrontais

Ce secteur est caractérisé par un bocage lâche et des prairies permanentes présentes par tâches. Les grands patches de cultures sans haies limitent les fonctionnalités écologiques du secteur. Les continuités de zones humides sont principalement liées au ruisseau des vallées à l'est et au ruisseau l'Ortel à l'ouest. Un réservoir de biodiversité est présent : le **marais de Boire** (ZNIEFF1). Ces prairies humides hébergent des espèces végétales remarquables liées à la présence d'un sol tourbeux alcalin.

✎ Bocage et zones humides du Ruisseau d'Arthan

Au sud du marais du Grand Hazé, ce secteur bocager bordé au sud de boisements et riche en zones humides, permet de matérialiser une continuité écologique centrée sur le ruisseau d'Arthan et le ruisseau de Laurencière, en lien au sud avec les bois et zones humides de la Rouvre et de la Rouvrette. Un réservoir de biodiversité y est localisé : le bois et prairies de Charlemagne (ZNIEFF1). Cet ensemble boisé dans lequel sont enclavées des prairies marécageuses accueille deux espèces de mousses assez rares (*Hookeria lucens* et *Tetraphis pellucida*).

✎ Bois et bocage de la Fontaine au Héron

Ce secteur extrêmement riche en bois et réseau de haies abrite deux linéaires reconnus comme réservoirs de cours d'eau : le ruisseau de la Fontaine au Héron (APB) et le ruisseau de la Vienne.

✎ Bois et bocage de la Maire

Ce bocage boisé préservé est articulé autour de la Maire et ses affluents, tous retenus, sur le haut du bassin, comme réservoirs de biodiversité de cours d'eau. Ces ruisseaux clairs et rapides, aux écoulements diversifiés permettent d'accueillir une faune piscicole remarquable (Truite fario, Lamproie de Planer, Chabot) et d'être visités par la Loutre qui y trouve l'ensemble des conditions à son passage.

✎ Bois et bocage du haut bassin de la Gourbe

Ce secteur riche en boisements (bois du Mont du Four, bois des Moulineaux, bois des voix d'Eté) permet, en tant qu'espace relais, de lier les bois et bocage de la Maire et les forêts de la Ferté-Macé, de Magny et de la Motte. La Gourbe est aussi classée en réservoir de biodiversité de cours d'eau.

Ce secteur boisé et bocager permet de matérialiser un lien avec le bocage de Joué du Bois et le Bois de la l'Eau et de Monthard, situé à l'Est dans le Pays d'Alençon.

✎ Bois et landes du tertre-Bizet et de la Fosse-Arthur

A l'ouest du territoire, on retrouve la pointe du complexe de la Lande Pourrie. Ce secteur abrite un réservoir de biodiversité : **lande et tourbière du Tertre Bizet, tourbière de la Tablière** (SIC, ZNIEFF1, ENS61). Cet ensemble est un complexe de landes accompagnées de tourbières acides. Les différents types de milieux sur substrat acide qui sont présents accueillent une faune et une flore à forte valeur patrimoniale.

✎ Bois et zones humides de la Rouvre et de la Rouvrette

Ce complexe de zones humides et de bois au sud abrite un réservoir de biodiversité : les **prairies tourbeuses de la Fosse** (ZNIEFF1). L'intérêt environnemental de ces petites zones de marais tourbeux se situe principalement au niveau des cortèges floristiques qui appartiennent à des groupements hygrophiles tourbeux composés d'espèces parfois rares.

✎ Campagne sud-est de Flers

Ce secteur représente une trouée pour les continuités écologiques de la matrice verte : les haies tendent à se désagréger au profit des cultures, les prairies permanentes sont quasi-absentes... Les continuités de zones humides sont ténues, mais bien présentes le long des cours d'eau. Ce secteur représente un lien entre la Suisse-Normande à l'est et le complexe boisé de la Halouze à l'ouest.

✎ Complexe boisé de la Durance et de la Visance

Localisé au sein du bassin versant du Noireau, ce secteur bocager héberge une densité de boisements importante (bois de l'Abbaye, coteaux de la Doitée, bois du Docteur Colombe...). Il représente un secteur de transition vers le sud et la forêt de Halouze.

✎ Complexe humide et boisé de la Varenne ; Forêt de Halouze

Ce complexe boisé abrite une diversité de milieux importante, qui lui confère un grand intérêt écologique : bois, landes, étangs, prairies humides, tourbières. On y retrouve notamment l'**escarpement rocheux de la Chapelle des Roches** (ZNIEFF1), qui abrite plusieurs affleurements, ainsi que des espèces végétales remarquables, dont une fougère extrêmement rare (*Trichomanes speciosum*). Sa position en continuité de la forêt d'Andaines en fait un relais important des continuités écologiques du territoire. Les sites de la Tourbière de la Bunèche et des prairies basses de la Tuilerie (CEN) viennent confirmer l'intérêt écologique de cette zone.

✎ Coteaux du Noireau

Partagés avec le Pays du Sud Calvados, ce secteur abrite le réservoir de biodiversité des **Coteaux du Noireau** (ZNIEFF1). Cet imposant secteur de coteaux, de pelouses sur rochers et vires, accueille des espèces rares mais également certaines qui sont en limite d'aire de répartition.

✎ Forêts de la Ferté-Macé, de Magny et de la Motte

En continuité avec la forêt des Andaines, ces massifs sont riches en milieux naturels : étangs, ruisseaux, landes, gorges. Cette diversité de milieux induit une grande richesse spécifique, tant au niveau animal que végétal, avec notamment la présence de la Mulette perlière, espèce animale rare et menacée. L'**étang du petit Jard** (ZNIEFF1) est un grand étang bordé en partie par des bois. L'Osmonde royale et le Comaret constituent les deux espèces patrimoniales présentes à proximité des berges. L'attractivité de ce plan d'eau est importante pour les oiseaux migrateurs qui l'utilisent comme escale sur leur trajet de migration.

✎ Forêt des Andaines

Culminant à 300 mètres, cette forêt est soumise à un climat de type montagnard. Elle abrite de nombreux vallons, ruisseaux et étangs. On y rencontre de nombreuses espèces

végétales rares liées aux milieux humides, ainsi qu'une richesse faunistique rare, notamment en libellules, Pics et passereaux ou rapaces. A noter que la Varenne et l'Andainette, linéaires classés en réservoirs de biodiversité de cours d'eau y prennent leur sources. Deux autres réservoirs de biodiversité y sont présents :

- **l'étang de l'ermitage** (ZNIEFF1) au sein duquel la forte zonation des cortèges végétaux permet le maintien d'espèces assez rares en Basse-Normandie comme le Jonc des lacs, le Flûteau nageant bénéficiant d'une protection nationale ou encore certaines espèces animales comme le Martin-pêcheur ;
- **la Noë de Livet** (ZNIEFF1), bois tourbeux traversé par un ruisseau, qui abrite l'Osmonde royale, une espèce de fougère assez rare dans la région ainsi que le Polystic des montagnes et la prêle des bois.

✎ Gorges de l'Orne

Site majeur de la Suisse-Normande, ce secteur abrite notamment les **gorges de Saint-Aubert et le ruisseau la fontaine au héron** (Habitat N2000, Réservoir biologique SDAGE SN, ZNIEFF1). Cette vallée encaissée aux versants boisés constitue un espace sauvage sans axe de circulation. La pente y est ici la plus forte du nord-ouest de la France. La diversité de milieux rencontrés (pelouses, prairies maigres, fourrés, landes, bois de feuillus...) permet l'accueil d'une faune riche. Le brassage important de l'eau est l'un des facteurs qui permet de maintenir la qualité nécessaire au développement des populations d'Ecrevisses à pattes blanches présentes sur le site.

✎ Gorges de la Rouvre

En plein centre de la Suisse Normande, ce secteur abrite le **val des roches d'Oëtre** (SIC, ZNIEFF1, ENS61). Cette vallée encaissée présente un relief accidenté, différentes expositions et un gradient hygrométrique important. Elle présente donc des conditions environnementales variées qui permettent l'accueil d'une flore riche et une entomofaune patrimoniale.

✎ Haut bassin de la Halouze

Classée en Arrêté de Protection de Biotope (APB), le haut bassin de la Halouze présente une diversité importante des faciès d'écoulement. La granulométrie grossière du lit et le substrat constituent des habitats propices pour le développement de nombreuses espèces piscicoles caractéristiques de la région. La mulette perlière montre une populations relictuelle dans ce cours d'eau.

✎ Hauts bassins de l'Egrenne et du Noireau ; Vallée du Noireau

En amont, les coteaux abrupts plus ou moins boisés montrent des affleurements rocheux où se côtoient landes sèches et pelouses sur dalles rocheuses. La valeur piscicole de ces cours d'eau est très forte grâce à la qualité de l'eau et des habitats aquatiques. On y recense la Truite fario, le Saumon atlantique, le Chabot, la Loche franche et la Lamproie de Planer. Ces espèces sont caractéristiques d'habitats piscicoles préservés ainsi que d'une bonne qualité de l'eau.

✎ Hauts bassins du Rouillon et de la Pisse

Ces deux linéaires sont en réservoirs de biodiversité de cours d'eau au sein d'un secteur majoritairement dédié aux cultures. Le paysage de ce secteur, comprenant de nombreux vergers de poiriers dans une matrice bocagère, s'est vu modifié par les différents remembrements successifs.

✎ Haut bassin de la Vée

Ce haut bassin est localisé en zone de transition entre la forêt des Andaines et le secteur de bocage et de zones humides du ruisseau d'Arthan. Il abrite une bonne continuité de zones humides en milieu bocager et boisé.

✎ Hauts bassins de la Visance, de la Durance et de la Halouze

Ce secteur abrite les zones sourceuses de 3 cours d'eau d'intérêt. La densité de zones humides est moyenne, de même que celle de prairies permanentes.

✎ Marais de Briouze

Ce secteur dense en zones humides abrite le **marais du Grand-Hazé** (SIC, APB, ZNIEFF1, ENS61). Cette grande zone marécageuse qui fut fortement impactée par les aménagements anthropiques regorge pourtant d'une faune et d'une flore diversifiée et adaptée aux contraintes hydriques. Ont ainsi été recensés la Grande douve, le Rossolis intermédiaire, la Cordulie à corps fin, l'Agrion vert ou encore la Decticelle carroyée (sauterelle).

✎ Vallée de l'Egrenne et affluents ; Zones humides de L'Egrenne et de la Varenne

Riche en zones humides de fond de vallée favorisées par le socle géologique, l'Egrenne héberge de nombreuses espèces rares de zones humides, notamment végétales. La partie amont présente des peuplements piscicoles caractéristiques, avec la présence de la Truite fario, du Chabot, de la Loche franche ou encore de la Lamproie de Planer.

En aval, la bonne communication entre les prairies alluviales inondables et les cours d'eau matérialise un vaste complexe de zones humides. S'y retrouvent de nombreuses frayères propices à la reproduction du Brochet ou à la nidification du Courlis.

Pour en savoir plus :

Conseil Général de l'Orne : <http://www.orne.fr/environnement/espaces-naturels-sensibles>

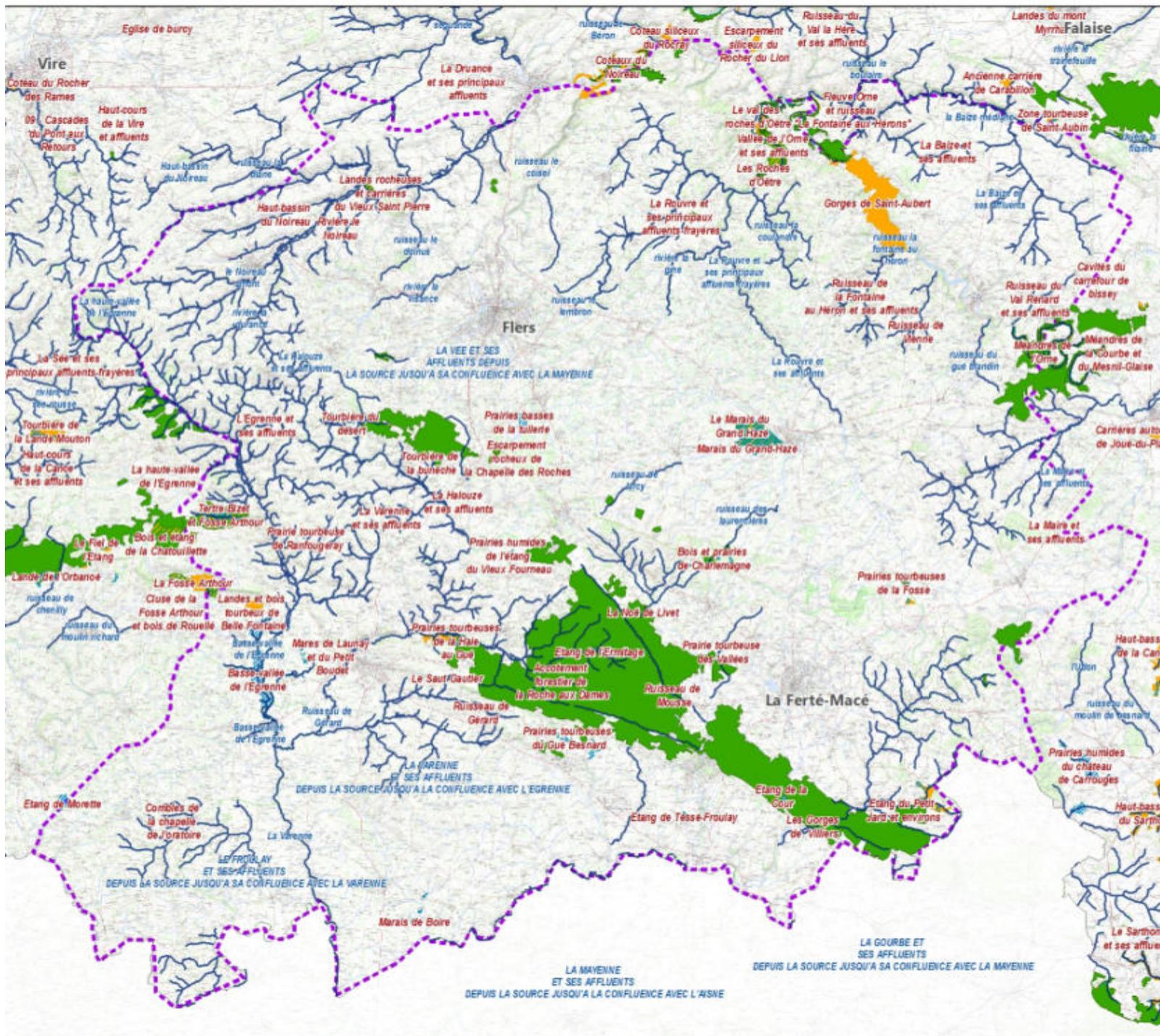
DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

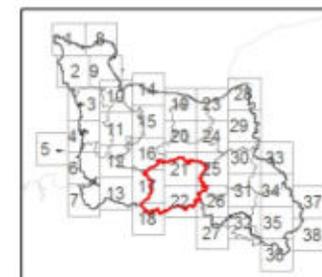
Parc naturel régional de Normandie Maine : <http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr>

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Bocage



-  RESERVOIRS de cours d'eau
-  RESERVOIRS de zones humides
-  RESERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RESERVOIRS de milieux boisés
-  RESERVOIRS de milieux ouverts
-  RESERVOIRS littoraux
-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



SRCE Basse-Normandie 2012
 Réalisation : DERVENN - 2012
 Sources : IGN Bd Carthage, IGN 80 Topo, IGN Bd Carthage,
 BRGM, CG4, 95-01, CHN, CBRE, GCMm

B. Grandes continuités du territoire

Trame verte

Le Pays abrite 4 grands complexes de milieux boisés :

- la **Forêt des Andaines** complétée par les forêts de la Ferté-Macé, de Magny et de la Motte, qui matérialisent un axe sud-est/nord-ouest :
 - o en direction de la **Forêt de Halouze** doublée du complexe humide et boisé de la Varenne au nord ;
 - o à l'ouest vers la partie occidentale du complexe de la Lande Pourrie (**bois et landes du tertre-Bizet et de la Fosse-Arthur**) ;
- le **complexe boisé de la Durance et de la Visance**, qui, en continuité avec la forêt de Halouze, permet de jouer le rôle d'espace relais vers la vallée du Noireau ;
- au nord à la faveur de l'Orne et de la Rouvre, un **complexe de gorges boisées** escarpées au sein de la Suisse-Normande, poursuivi au sud au travers des bois et bocage de la Fontaine au Héron.

Deux axes secondaires viennent renforcer les continuités de l'est du territoire en forme de T, liant l'Orne et la forêt des Andaines :

- les boisements sud des bocages et zones humides du ruisseau d'Arthan et de la Rouvre et Rouvrette d'est en ouest ;
- en axe nord-sud la continuité du bois et bocage de la Maire et du haut bassin de la Gourbe.

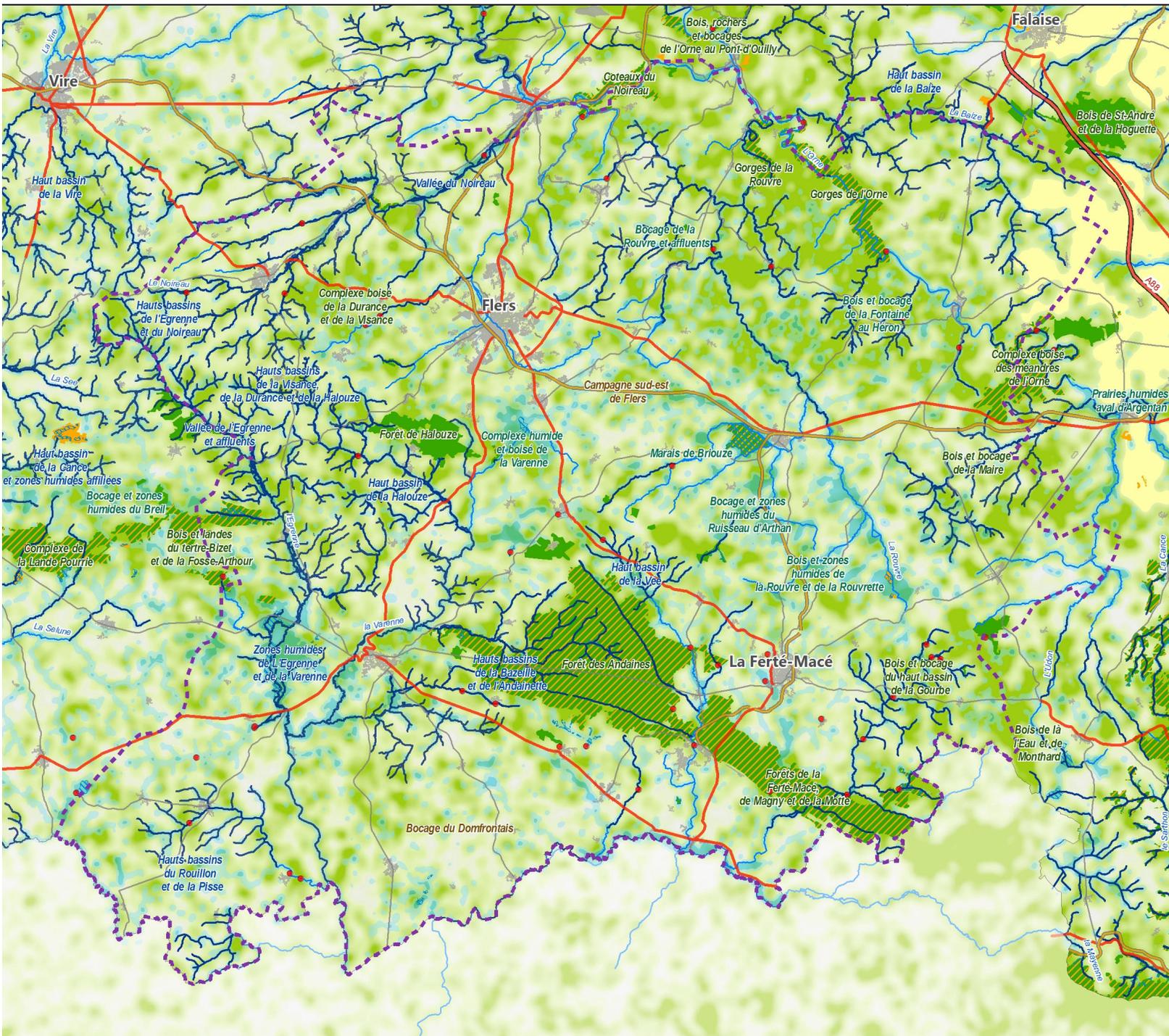
Trame bleue

Le territoire abrite une **forte densité de linéaires de cours d'eau classés en réservoirs de biodiversité** : la Varenne et ses affluents, l'Egrenne et ses affluents, la Rouvre et ses affluents, le Noireau et ses affluents, La Gourbe, le Rouillon... Ces cours d'eau présentent une excellente qualité d'eau et des potentialités d'accueil faunistique et floristique remarquables.

Trois **pôles de zones humides majeurs** sont aussi présents :

- les marais de Briouze et alentours ;
- le complexe humide et boisé de la Varenne ;
- les zones humides de l'Egrenne et de la Varenne.

Enfin, **deux secteurs viennent fragmenter les continuités écologiques** : la campagne sud-est de Flers et le bocage du Domfrontais. Ces espaces à mailles bocagères élargies, prairies permanentes éparses et zones humides disparates limitent les potentialités d'échanges.



Secteurs d'intérêt

- Trame bleue *Haut bassin de la Paquine*
- Trame verte *Complexe boisé de St-Hubert : secteur intérieur*
Falaises des Vaches noires : secteur littoral
Plaine de Sées : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue *Complexe zones humides et bois*

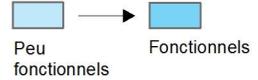
Composantes de la TVB régionale

-  Réservoirs de cours d'eau
-  Corridors de cours d'eau
-  Réservoirs de zones humides
-  Réservoirs de milieux boisés et ouverts
-  Réservoirs de milieux boisés
-  Réservoirs de milieux ouverts
-  Réservoirs littoraux

MATRICE BLEUE

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

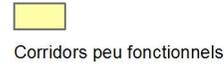
Corridors écologiques



MATRICE VERTE

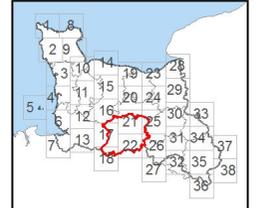
Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Plaine cultivée



Éléments fragmentants

-  Principaux points de conflits cours d'eau
-  Principales zones bâties (> 5 ha)
-  Autoroutes
-  Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies ferrées



C. La dynamique du territoire

Le territoire du Pays du Bocage connaît une faible évolution démographique : globalement en baisse depuis 1982, la population a cessé de chuter depuis 2005. La population a diminué dans les principaux pôles du territoire (pôle urbain de Flers et pôles d'emploi de Domfront et de La Ferté-Macé), essentiellement en raison de leur enclavement par rapport au reste du territoire ornaï.

Sur ce territoire, peu d'informations sont disponibles sur l'évolution de l'urbanisation. Le Parc naturel régional Normandie-Maine, dont le périmètre recouvre près de la moitié du territoire du Pays du Bocage, a évalué qu'entre 2006 et 2010, l'augmentation des surfaces bâties de la portion de territoire commune s'élevait à +4%. Cette augmentation ne concerne pas seulement les espaces périurbains autour de Flers, La Ferté-Macé et Briouze, mais aussi une croissante de l'urbanisation diffuse qui a tendance à entraîner un mitage du territoire.

Le territoire du Pays du Bocage présente un bocage relativement hétérogène selon les secteurs. D'après l'étude bocagère menée par le DREAL Basse-Normandie, le bocage de ce territoire a fortement régressé tant en linéaire de haies qu'au niveau des interconnexions entre les haies. Pour autant, certains secteurs restent plus préservés, tels que la Suisse Normande au nord du territoire.

Au niveau agricole, le territoire présente une proportion importante de sols cultivés (35% en 2010), en lien avec l'activité d'élevage qui s'y exercent. Le nombre d'hectares en cultures a fortement augmenté entre 1988 et 2007. Les surfaces en prairies permanentes ont, par contre, diminué de moitié sur la même période.

Globalement, comme beaucoup d'autres territoires, le Pays du Bocage est soumis à une forte baisse du nombre d'exploitations agricoles (-1/3 entre 1988 et 2000) mais à une augmentation conséquente de la surface moyenne de celles-ci (+30% sur la même période). De manière globale, entre 1979 et 2000, les surfaces dédiées à l'agriculture ont toutefois régressé de 15 000 hectares au profit de l'urbanisation.

D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

Sur le territoire du Pays du Bocage, un diagnostic territorial a été réalisé par la DDT de l'Orne et le Pays du Bocage. Les enjeux présentés ci-après sont concordants avec ceux mis en avant dans ce document.

→ Le territoire du Pays du Bocage est concerné par un **enjeu de fragmentation** du territoire à la fois par le mitage des espaces naturels et agricoles pour l'urbanisation, qui tend à s'accroître progressivement par le développement de projets d'habitat individuel, mais aussi par plusieurs infrastructures de transport (D962 reliant Flers à Caen, D916, La Ferté Macé-Domfront, D924 entre Argentan et Flers) dont certaines sont concernées par des mises en 2x2 voies mais aussi par des aménagements impactant pour les continuités écologiques (glissières de sécurité en béton).

→ Le principal **enjeu relatif aux continuités boisées** est la préservation de la liaison entre le bassin de la Vire et la forêt d'Andaines, une des grandes forêts ornaïses, qui connaît une fragmentation nord-sud par la RD 962.

→ Le Pays du Bocage présente un **enjeu bocager de préservation** du bocage qui est hétérogène sur le territoire, avec des discontinuités entre Flers et Briouze. Le secteur nord (Suisse Normande) reste encore bien préservé. La partie sud du territoire (Domfrontais), au bocage plus déstructuré, est aussi caractérisée par ses vergers de poiriers. Un grand corridor bocager régional a été identifié dans le SRCE : il traverse le territoire entre la forêt d'Andaines et la forêt de la Lande pourrie.

→ Ce territoire présente également un **important enjeu aquatique et humide en lien avec la présence de nombreuses têtes de bassins versants**. Plusieurs cours d'eau structurants (Orne, Rouvre, Varenne, Egrenne, Noireau), avec un important chevelu hydrographique, sont présents, surtout dans la partie ouest du territoire. Les ressources en eau de ce territoire proviennent essentiellement des eaux de surface. La qualité de l'eau est plutôt bonne mais fragile, ce qui permet encore de trouver des espèces très sensibles à ce paramètre, telles que l'écrevisse à pieds blancs (qui est en régression sur le secteur). L'enjeu aquatique est donc à la fois quantitatif et qualitatif.

Sur ces cours d'eau, plusieurs actions prioritaires, visant à rétablir la continuité aquatique, ont été mises en avant dans le SRCE, sur la base des éléments contenus dans le SDAGE Loire-Bretagne.

Le territoire est, par ailleurs, caractérisé par de nombreuses tourbières, zones humides et marais. La diminution de ces espaces et leur fragmentation est un des enjeux identifiés par les SAGE du territoire (Orne amont et Mayenne) dont les objectifs convergent avec ceux du SRCE.

→ Ce territoire situé en limite de Massif Armoricaïn présente un **enjeu particulier en terme de milieux ouverts remarquables** puisqu'il a pour spécificité d'avoir des falaises et des pentes aux pelouses sèches et siliceuses. Ces milieux, peu nombreux, se distinguent par des conditions de milieu très particulières avec un sol pauvre sur lequel se développe une végétation spécifique adaptée à la sécheresse. La richesse patrimoniale de ces secteurs a fait l'objet d'une étude du Parc naturel régional Normandie-Maine.

Ces milieux peuvent être soumis ponctuellement à des activités perturbatrices (escalade, aménagements touristiques...).

